



On va gagner du temps, Monsieur le Maire, je vais critiquer vos méthodes de concertation, dire que vous n'avez jamais parlé avec les parents que d'horaires pour les changer à la dernière minute à la faveur d'une expérimentation qui vide à mon sens la loi d'une partie de son sens... vous allez taper sur le gouvernement dire que cette réforme est coûteuse et faite sans concertation et puis vous déborderez – si, si vous débordez parfois en parlant de tout à fait autre chose, peut être Paris Métropole, la réforme des Régions ou la loi ALUR - . Je vais vous demander de revenir au débat, je reviendrais sur vos chiffres, je vous rappellerais que la concertation avait été initiée sous le gouvernement précédent et qu'en matière de leçon de concertation, vous vous posez là ... bref, on ne va pas s'entendre et nous partirons convaincus l'un et l'autre d'avoir raison mais le public ne vous aura pas entendu, vous ou votre adjoint, parler du projet.

Vous avez dit tout le mal que vous pensiez de la réforme, j'ai dit tout le bien que j'en pensais. Vous êtes en charge de la mettre en œuvre. Dont acte. La loi est la loi. Vous allez l'appliquer. Dont acte. Vous avez convaincu la majorité des conseils d'école de choisir vos nouveaux horaires. Dont acte.

Vous voyez, on peut être en désaccord et ne pas entrer de stupide querelle politicienne. Nous jugerons l'expérimentation que vous proposez l'an prochain et si nous le pensons utile, nous demanderons à appliquer d'autres horaires. Et vous ferez comme vous voulez.

Bien parlons donc maintenant de la délibération. Je veux bien vous autoriser à signer un document mais je veux bien le voir avant quand même. **Quel est donc votre projet éducatif pour la ville ? Qu'allez-vous proposer comme activités sportives ? Comme activités musicales ? Quels principes d'initiation aux langues allez-vous proposer ? Comment allez-vous gérer l'accueil des enfants ? Comment allez-vous gérer les siestes des petits ? Comment allez-vous adapter les activités à l'âge des enfants ?**

Comment sont budgétées ces activités ? Seront-elles payés par la ville ou payantes pour les familles ? Bref, pouvez-vous nous détailler votre projet et les moyens que la ville se donne pour le réussir?